



Document de Référence **2017**

incluant le rapport financier annuel



sommaire

1

PRÉSENTATION DU GROUPE 5

1.1 Profil, organisation et stratégie du Groupe	6
1.2 Chiffres clés	13
1.3 Présentation des activités du Groupe	15
1.4 Propriétés immobilières, usines et équipements	39
1.5 Politique de l'innovation, recherche & technologies	41

2

FACTEURS DE RISQUE 45

2.1 Processus de gestion des risques	46
2.2 Risques liés à l'environnement externe	48
2.3 Risques opérationnels	52
2.4 Risques industriels	56
2.5 Risques financiers	58

3

INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES 61

3.1 Responsabilité Sociétale d'Entreprise	62
3.2 Modèle d'affaires	62
3.3 Analyse des risques	63
3.4 Informations sociales	63
3.5 Informations environnementales	88
3.6 Informations sociétales	97
3.7 Achats, sous-traitance et fournisseurs	99
3.8 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion	100
3.9 Rapport d'assurance raisonnable des Commissaires aux comptes sur une sélection d'informations sociales et environnementales	103

4

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE 105

4.1 Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise	106
4.2 Assemblée Générale du 18 mai 2018 - Composition du Conseil d'Administration	128
4.3 Direction Générale	129
4.4 Éthique et compliance	130
4.5 Plan de vigilance	133
4.6 Rémunérations et avantages des membres des organes d'administration et de direction	135
4.7 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société	160
4.8 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, transactions entre parties liées, contrats de service	165

5

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT 169

5.1 Informations sur le capital et les titres non représentatifs du capital	170
5.2 Actionnariat	181

6

INFORMATIONS FINANCIÈRES 185

6.1 Examen de la situation financière	186
6.2 Comptes consolidés	203
6.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	334
6.4 Comptes sociaux	341
6.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	388

7

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 395

7.1 Dispositions légales et statutaires particulières	396
7.2 Litiges et arbitrages - Concurrence et concentrations	401
7.3 Documents accessibles au public	401
7.4 Responsable du Document de Référence	402
7.5 Mandats des Commissaires aux comptes	403

A

ANNEXE A - LEXIQUE 405

Table de conversion	406
Unités de mesure	406
Sigles et acronymes	407
Glossaire	409

B

ANNEXE B - TABLES DE CONCORDANCE 413

Tableau de concordance avec le règlement CE n° 809/2004	414
Informations sociales, environnementales et sociétales	417
Informations relatives au rapport de gestion	420
Informations relatives au rapport financier annuel	422
Informations relatives au rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise	423



Document de Référence

2017

incluant le rapport financier annuel



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2018 conformément aux dispositions de l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire.



GÉRARD MESTRALLET PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

“ CETTE ÉPOPÉE
POSITIONNE
AUJOURD'HUI ENGIE
EN LEADER MONDIAL
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

”

ENGIE, UN ADN DE PIONNIER

L'année 2018 ouvre une période nouvelle pour ENGIE. C'est une histoire longue de plus de 150 ans que je partage depuis 1984. De la Compagnie financière de Suez, à l'époque, à Suez-Lyonnaise des Eaux, puis de GDF SUEZ à ENGIE : tandis que s'achève mon dernier mandat de Président du Groupe, j'éprouve une grande fierté d'avoir accompagné notre Groupe dans toutes ces transformations, notamment de la Finance à l'Énergie.

Cette épopée positionne aujourd'hui ENGIE en leader mondial de la transition énergétique, confirmant ainsi la pertinence de la stratégie décidée il y a cinq ans.

Fidèle à son identité de pionnier, le Groupe continue de capitaliser sur ses forces historiques pour accompagner la révolution énergétique en cours et contribuer à bâtir un monde énergétique peu carboné, où le gaz, les renouvelables et les services constituent, plus que jamais, les métiers d'avenir.

Acteur engagé et responsable, le Groupe a toujours défendu ses convictions sur la scène européenne et internationale. En témoignent ainsi, parmi tant d'exemples, ses actions au service de la lutte contre le réchauffement climatique, pour l'accès de tous à l'énergie ou pour le prix du carbone.

Les résultats 2017 sont en ligne avec les objectifs du Groupe. Le plan de transformation à 3 ans que nous avons lancé avec Isabelle Kocher en février 2016 a pu être finalisé à 90 % après seulement 2 ans. Le retour de la croissance organique permet au Groupe d'anticiper un dividende en hausse de 7,1 % à 0,75 € pour 2018.

Vous le savez, le Conseil d'administration d'ENGIE, à l'unanimité, a décidé le maintien de la gouvernance dissociée adoptée en 2016. Ma présidence prendra fin lors de l'Assemblée Générale du 18 mai 2018 au cours de laquelle sera soumise aux actionnaires la désignation d'un nouvel administrateur indépendant, Jean-Pierre Clamadieu, en vue de sa nomination à la présidence du Groupe. Je me félicite de ce choix. Jean-Pierre Clamadieu, grand industriel, s'est notamment illustré dans la transformation du groupe international de chimie Solvay. Aussi, je tiens à saluer la qualité du travail du Conseil et de son Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance, ainsi que la rigueur du processus suivi pour cette nomination.

J'exprime toute ma reconnaissance aux administrateurs qui ont siégé au Conseil d'Administration du Groupe pour leur engagement, leur détermination et leur soutien à chaque étape de la vie du Groupe.

Enfin, permettez-moi de conclure ce message par des remerciements à tous ceux qui m'ont accompagné tout au long de ces 34 années.

Je souhaite bonne chance à Jean-Pierre Clamadieu et Isabelle Kocher, et longue vie à ENGIE.

UN REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE RÉUSSI



Nous avons lancé il y a trois ans un ambitieux travail de repositionnement afin de faire d'ENGIE le champion du nouveau monde de l'énergie.

Pour réussir ce pari, le Groupe s'est appuyé sur ses fondamentaux : 80 % de nos activités s'inscrivaient déjà dans le monde de l'énergie de demain. C'est en pleine cohérence avec ce nouveau monde de l'énergie et en phase avec les attentes de la société, que nous avons décidé du repositionnement du Groupe.

Nous avons ainsi mené en parallèle un important programme de cessions et un ambitieux plan d'investissements.

En deux ans, nous avons cédé près de 13 milliards d'euros d'actifs. Au cours de cette même période, nous avons investi et sécurisé 13,9 milliards d'euros sur nos trois moteurs de croissance. Au terme du plan, nous aurons investi 7,1 milliards dans la production d'électricité bas carbone (dont 4,5 milliards dans les énergies renouvelables), 2,6 milliards dans les infrastructures et 4,6 milliards dans les solutions clients.

Ces investissements nous permettent d'enregistrer d'importants progrès. Dans la production d'électricité bas carbone, nous aurons pratiquement doublé, entre 2016 et 2019, nos capacités en solaire et éolien. L'ensemble de notre production renouvelable représente désormais un total de 24 GW ⁽¹⁾, soit l'équivalent de 24 tranches nucléaires. Dans les infrastructures, nous avons continué de nous développer à l'international, avons revu à la hausse nos ambitions de verdissement du gaz en France et créé une entité dédiée à l'hydrogène. Enfin dans les solutions clients, nous avons réalisé 43 acquisitions depuis 2015, qui nous ont permis d'une part de consolider notre position de leader sur certains marchés, et d'autre part de prendre pied dans des secteurs comme la mobilité, où l'avenir sera électrique et gazier.

Nous avons réussi à mener ce travail de repositionnement en continuant de créer de la valeur.

Nos résultats financiers sont bons. La situation financière est assainie et nous

(1) À 100 %



ISABELLE KOCHER DIRECTEUR GÉNÉRAL

“

NOUS AVONS RÉUSSI À MENER CE TRAVAIL DE REPOSITIONNEMENT EN CONTINUANT DE CRÉER DE LA VALEUR

”

sommes maintenant beaucoup plus libres pour envisager l'avenir. Dans ce contexte, le Groupe a décidé de proposer une hausse du dividende à 0,75 € pour l'exercice 2018.

ENGIE a enclenché une dynamique de croissance pérenne au service d'un progrès plus harmonieux, réconciliant besoins individuels et intérêt collectif. Nous avons résolument changé de cap, et le travail de fond qui a été mené n'aura de cesse de se poursuivre, pour que notre organisation soit plus agile, plus compétitive, plus digitalisée, plus apte ainsi à saisir les opportunités de croissance.

Rapport financier annuel, rapport de gestion et rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise

Le présent Document de Référence intègre (i) tous les éléments du rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), (ii) toutes les mentions obligatoires du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Annuelle du 18 mai 2018 prévu aux articles L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce et (iii) tous les éléments du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L225-37 du Code de commerce.

En Annexe B du présent Document de Référence figure une table de correspondance entre les documents mentionnés par ces textes et les rubriques correspondantes du présent Document de Référence.

Incorporation par référence

Conformément à l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le présent Document de Référence incorpore par référence les informations suivantes auxquelles le lecteur est invité à se reporter :

- relativement à l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'ENGIE : rapport d'activité, comptes consolidés établis selon les normes IFRS et rapport des Commissaires aux comptes y afférent, figurant aux pages 181 à 196, et 197 à 326 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 mars 2017 sous le numéro D.17-0220 ;
- relativement à l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'ENGIE : rapport d'activité, comptes consolidés établis selon les normes IFRS et rapport des Commissaires aux comptes y afférent, figurant aux pages 170 à 186, et 187 à 306 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 mars 2016 sous le numéro D.16-0195.

Ces informations sont à lire conjointement avec l'information comparative présentée au 31 décembre 2017.

Les informations incluses dans ces Documents de Référence, autres que celles visées ci-dessus, sont, le cas échéant, remplacées ou mises à jour par les informations incluses dans le présent Document de Référence. Ces Documents de Référence sont accessibles dans les conditions décrites à la Section 7.3 «Documents accessibles au public» du présent Document de Référence.

Indications prospectives et données de marché

Le présent Document de Référence contient des indications prospectives, notamment à la Section 1.1.4 «Priorités stratégiques», à la Section 1.1.5 «Plan de transformation», à la Section 1.1.7 «Positions concurrentielles», à la Section 1.3 «Présentation des activités du Groupe» et à la Section 6.1.1.2 «Perspectives». Ces indications ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront ou que les objectifs seront atteints, ceux-ci étant par nature soumis à des aléas et des facteurs externes, tels que ceux présentés dans la Section 2 «Facteurs de risque».

Sauf indication contraire, les données de marché figurant dans le présent Document de Référence sont issues des estimations internes d'ENGIE sur la base des données publiquement disponibles.

Note

Dans le présent Document de Référence, les termes «ENGIE» ou la «Société» ou «l'Émetteur» ou «l'Entreprise» désignent la société anonyme ENGIE. Le terme «Groupe» désigne ENGIE et ses filiales.

Une liste des unités de mesure, des acronymes et sigles et un glossaire des termes techniques les plus utilisés figurent en Annexe A au présent Document de Référence.

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles sans frais auprès d'ENGIE, 1 place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie (France), sur le site internet de la Société (engie.com), ainsi que sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (amf-france.org).

Présentation du Groupe

1.1	Profil, organisation et stratégie du Groupe	6	1.3	Présentation des activités du Groupe	15
1.1.1	Présentation générale	6	1.3.1	Amérique du Nord	15
1.1.2	Histoire et évolution de la Société	6	1.3.2	Amérique Latine	16
1.1.3	Organisation	7	1.3.3	Afrique/Asie	18
1.1.4	Priorités stratégiques	9	1.3.4	Benelux	22
1.1.5	Plan de transformation	10	1.3.5	France	23
1.1.6	Faits marquants 2017	10	1.3.6	Europe (hors France et Benelux)	25
1.1.7	Positions concurrentielles	12	1.3.7	Infrastructures Europe	27
1.2	Chiffres clés	13	1.3.8	Global LNG et Global Energy Management	30
1.2.1	Indicateurs financiers	13	1.3.9	Exploration et Production International	33
1.2.2	Indicateurs RSE	14	1.3.10	Autres	34
			1.3.11	Présentation des Métiers	37
			1.4	Propriétés immobilières, usines et équipements	39
			1.5	Politique de l'innovation, recherche & technologies	41
			1.5.1	L'innovation	41
			1.5.2	Recherche & Technologies	41

1.1 Profil, organisation et stratégie du Groupe

1.1.1 Présentation générale

Le groupe ENGIE est un acteur mondial de l'énergie, industriel de référence dans les métiers du gaz, de l'électricité ainsi que des services à l'énergie.

Il est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, en électricité et en gaz naturel, de l'amont à l'aval :

- la production d'électricité ;
- les infrastructures globales, notamment gazières ;
- les solutions intégrées pour les clients.

Dans un monde énergétique qui traverse une phase de mutation inédite marquée par la faiblesse persistante des prix des commodités et par l'accélération et la mondialisation de la transition énergétique, ENGIE

peut compter sur ses fortes positions dans les infrastructures régulées, les services aux clients et sa dynamique de croissance dans la production d'électricité renouvelable. Le développement de ces activités, couplé à un plan audacieux de rotation d'actifs (voir Section 1.1.5 «Plan de transformation»), permettra de transformer le Groupe pour le mettre en situation de devenir un pionnier du nouveau monde de l'énergie.

Coté à Paris et Bruxelles, ENGIE est représenté dans les principaux indices (voir Section 5.1.1.1 «Capital social»).

Les valeurs du Groupe sont l'exigence, l'engagement, l'audace et la cohésion.

1.1.2 Histoire et évolution de la Société

La Société résulte de la fusion-absorption de SUEZ par Gaz de France par décisions des Assemblées Générales Mixtes des actionnaires de Gaz de France et de SUEZ en date du 16 juillet 2008, laquelle fusion a pris effet le 22 juillet 2008.

Créée initialement en 1946 sous la forme d'un EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial), la Société a été transformée en société anonyme pour une durée de 99 ans par la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité, du gaz et aux entreprises électriques et gazières, portant modification de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946, et dont les dispositions visaient à organiser l'évolution du statut de la Société.

Le 7 juillet 2005, la Société a ouvert son capital par voie d'introduction en bourse. La première cotation de l'action de la Société, sous son ancienne dénomination Gaz de France, a eu lieu le 7 juillet 2005.

La loi n° 2004-803 du 9 août 2004, telle que modifiée par la loi n° 2006-1537 du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie, et le décret n° 2007-1784 du 19 décembre 2007 ont autorisé le transfert de la Société du secteur public au secteur privé. Le 22 juillet 2008, la Société a absorbé SUEZ par voie de fusion-absorption, ce qui a entraîné le transfert au secteur privé de la majorité du capital de la Société, laquelle a adopté la raison sociale GDF SUEZ.

SUEZ résultait de la fusion de la Compagnie de Suez et de la Lyonnaise des Eaux intervenue en 1997. À cette époque, la Compagnie de Suez, qui avait construit et exploité le canal de Suez jusqu'à sa nationalisation par le gouvernement égyptien en 1956, était une société holding possédant des participations diversifiées en Belgique et en France, en particulier dans les secteurs financier et de l'énergie. Lyonnaise des Eaux était, pour sa part, une société diversifiée dans la gestion et le traitement de l'eau, les déchets, la construction, la communication et la gestion d'installations techniques. SUEZ était devenu un groupe industriel et de services international et avait pour mission de répondre aux besoins essentiels dans l'électricité, le gaz, les services à l'énergie et à l'industrie, l'eau et la propreté.

Le contexte de dérégulation des marchés européens de l'énergie au début des années 1990 a favorisé le développement à l'international des deux sociétés Gaz de France et SUEZ, qui ont progressivement étendu leurs activités hors de leurs marchés historiques respectifs, tant en Europe qu'au grand international.

La Société a conclu le 3 février 2011 une opération de rapprochement avec International Power. En 2012, elle a confirmé sa stratégie d'acteur mondial de l'énergie en finalisant le 29 juin 2012 l'acquisition des titres détenus par les actionnaires minoritaires d'International Power.

Le pacte d'actionnaires de SUEZ Environnement Company est arrivé à échéance le 22 juillet 2013 et n'a pas été renouvelé. Le contrat de coopération et de fonctions partagées et l'accord de financement entre la Société et SUEZ Environnement Company ont également pris fin. La Société est passée d'une consolidation globale à une mise en équivalence des activités de SUEZ Environnement Company dans ses comptes.

La Société réaffirme sa volonté de demeurer un partenaire stratégique de long terme et l'actionnaire de référence de SUEZ (anciennement SUEZ Environnement Company). Les principes directeurs des accords industriels et commerciaux entre la Société et SUEZ Environnement Company ont été entérinés en janvier 2013 et ont fait l'objet d'un accord-cadre entre les deux entreprises de la même façon qu'il aurait pu être conclu avec des tiers externes au Groupe. Ils portent sur la préférence réciproque, à conditions de marché, en matière d'achats/ventes, la poursuite de coopérations dans certaines activités industrielles, le développement d'éventuelles offres commerciales communes, la coopération en matière de développement durable, d'innovation et de recherche et développement.

Enfin, les deux sociétés ont signé début mars 2016 un contrat prévoyant l'apport par ENGIE à SUEZ (anciennement SUEZ Environnement Company) de l'intégralité du capital de la société SUEZ IP, qui est propriétaire d'un ensemble de droits de propriété intellectuelle lié notamment à la marque SUEZ. Les principaux termes et conditions de cette opération, définis dans le contrat d'apport, sont détaillés en Section 4.8.

Le 29 juillet 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires a approuvé le changement de dénomination sociale de la Société et a adopté comme nouvelle dénomination sociale «ENGIE».

Le nom de l'action cotée en bourse est également devenu ENGIE et son code mnémotechnique «ENGI», à compter du 31 juillet 2015.

La Société ENGIE a son siège social au 1, place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie, France. Son numéro de téléphone est le +33 (0) 1 44 22 00 00. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542 107 651. Son code NAF est 3523Z.

ENGIE est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés commerciales de forme anonyme, sous réserve des lois spécifiques régissant la Société, et à ses statuts.

La Société a un exercice social d'une durée de 12 mois qui débute le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

1.1.3 Organisation

Pour relever le défi de la révolution énergétique mondiale et être plus proche de ses clients, ENGIE s'est doté, depuis le 1^{er} janvier 2016, d'une organisation simplifiée, fondée sur une approche territoriale et décentralisée. Le Groupe est constitué de 24 entités opérationnelles (Business Units, BUs)⁽¹⁾, de cinq Métiers et de différentes fonctions support et fonctions opérationnelles (voir le schéma d'organisation du Groupe ci-après).

Les BUs sont pour la plupart constituées à l'échelle d'un pays ou d'un groupe de pays, selon la densité d'activités recensées dans les géographies concernées. Elles rassemblent les activités du Groupe à même de répondre, sur un territoire donné, aux attentes de leurs clients et parties prenantes.

- Sont ainsi constituées :
 - onze BUs géographiques en Europe et dans le monde (Afrique ; Amérique du Nord ; Amérique Latine ; Asie Pacifique ; Benelux ; Brésil ; Chine ; Europe du Nord, du Sud et de l'Est ; Moyen-Orient, Asie du Sud et Centrale, et Turquie ; Royaume-Uni et Génération Europe) qui ont en charge, sous une autorité unique, le pilotage de l'ensemble des activités du Groupe dans la zone considérée ;
 - la France, compte tenu de sa taille et de la présence d'entités régulées, est traitée de manière particulière. Elle comporte huit BUs, dont quatre spécialisées dans les infrastructures gazières (transport ; distribution ; terminaux et stockage) et quatre liées aux activités BtoB ; BtoC ; Réseaux et Renouvelables ;
 - enfin cinq BUs de pilotage global, au regard de la portée mondiale de leurs activités, complètent les entités opérationnelles : Exploration et Production International⁽²⁾ ; Global Energy Management ; Global LNG⁽³⁾ ; Gaztransport & Technigaz (GTT) et Tractebel.

Chacune de ces BUs est représentée au Comité Exécutif (Comex) du Groupe par un Directeur Général Adjoint, qui en assure la supervision.

Cinq Métiers existent en complément de cette logique géographique : chaîne du gaz ; production centralisée d'électricité ; solutions décentralisées pour les villes et les territoires ; solutions pour les entreprises ; solutions pour les particuliers et les professionnels.

Des fonctions support et des fonctions opérationnelles complètent l'organisation et visent à renforcer l'action des Métiers pour développer les synergies dans le Groupe et soutenir les BUs.

- Les fonctions support sont constituées comme suit : Secrétariat Général ; Direction Financière ; Direction des Ressources Humaines Groupe ; Direction de la Stratégie Groupe ; Direction de la Marque et de la Communication Groupe ; Direction Digital et des Systèmes d'Information Groupe ; Direction Innovation ; Direction de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise ; Direction de l'Immobilier Groupe ; Direction Management des Risques ; Directions rapportant au Directeur Général (Direction Audit Interne ; Direction Institutions France et Territoires).
- Les fonctions opérationnelles sont les suivantes : Direction Sourcing Stratégique et Achats ; Direction Recherche et Technologies ; Direction du *Business Development Oversight* ; Direction des Projets Industriels ; Direction du Développement Nucléaire.

Les Métiers, les fonctions support et les fonctions opérationnelles sont regroupés au sein du périmètre du NewCorp.

Par ailleurs, l'entité Global Business Support regroupe les Centres de Services Partagés du Groupe en France et en Belgique. Elle couvre six périmètres fonctionnels : les achats généraux et IT, la finance, les ressources humaines, l'immobilier et la logistique, les systèmes d'information et le consulting interne.

La Société exerce une activité économique propre. Le nombre de filiales contrôlées directement ou indirectement par la Société était d'environ 2 300 à fin 2017. En complément des listes figurant en Section 6.2 «Comptes consolidés – Note 2 Principales filiales au 31 décembre 2017» et Section 6.4 «Comptes sociaux – Note 23 Filiales et participations», la liste des entreprises contrôlées est accessible sur le site internet du Groupe (www.engie.com, rubrique Investisseurs).

La présentation de l'activité et des actifs économiques stratégiques des principales filiales de la Société, ainsi que de leur implantation géographique, figurent à la Section 1.3 «Présentation des activités du Groupe».

(1) Une vingt-cinquième BU regroupe la contribution des activités "Entreprises et Collectivités" de ENGIE SA (depuis le 1/01/2017), les activités de l'entité Solairedirect et les activités holding et corporate qui comprennent notamment les entités dédiées au financement centralisé du Groupe et la contribution de l'entreprise associée SUEZ.

(2) Cette BU ne fait plus partie du Groupe depuis le 15/02/2018 à la suite de la vente de la participation d'ENGIE dans l'entité Exploration & Production International à Neptune Energy (voir section 1.3.9.2 pour plus de détails).

(3) Un projet de cession des activités amont GNL est en cours (voir section 1.3.8.1.2. pour plus de détails).